

Élections au Grand Conseil

Une recrue socialiste de Maudet sommée de choisir son camp

Rachad Armanios

L'ex-député

Jean-Louis Fazio se présente sur la liste Libertés et Justice sociale tout en voulant rester membre du PS.

Décidément, certaines recrues de Pierre Maudet peinent à choisir leur camp. Il y a eu la conseillère municipale Masha Alimi, qui ne voyait pas d'incompatibilité entre sa présence sur la liste de l'ancien conseiller d'État Libertés et Justice sociale et le fait de siéger à Thônex en tant que PLR. Sous la pression, elle a fini par démissionner du parti qui avait exclu Pierre Maudet avec fracas et occupe désormais son fauteuil en tant qu'indépendante.

À gauche, cette double appartenance s'incarne dans la personne de Jean-Louis Fazio, qui fut député socialiste de 2009 à 2018 et a également siégé au Conseil municipal de la Ville de Genève. Lui aussi figure sur la liste en construction que Pierre Maudet, candidat au Conseil d'État, entend présenter pour les élections au Grand Conseil. Et lui aussi estime qu'il peut en même temps rester membre du Parti socialiste. Plus précisément, ce patron d'une menuiserie employant trois ouvriers et un apprenti est affilié à la section Ville de Genève.

«Je reste membre du PS car Libertés et Justice sociale est une liste citoyenne et non partisane.

Pierre Maudet prend des gens de tous bords politiques, dans le but de tisser des liens entre les partis. Il veut faire une politique ouverte.»

Incompatible selon le PS

Le président du Parti socialiste cantonal, Thomas Wenger, a sommé l'intéressé de choisir entre rester au parti ou figurer sur la liste de Pierre Maudet. «J'ai discuté avec Jean-Louis Fazio, avec qui j'ai siégé au Grand Conseil, nous confirme Thomas Wenger. Je lui ai dit qu'il y avait incompatibilité, puisqu'il s'agit d'une liste concurrente. En outre, c'est une question de valeurs: le passage de Pierre Maudet au Conseil d'État indique clairement qu'il est de droite et qu'il ne faut pas espérer de lui une justice sociale!»

La section municipale ne s'est pas encore saisie de ce cas, mais elle est sur la même longueur d'onde, répond la coprésidente, Joëlle Bertossa: «Nos statuts sont très clairs, on ne peut pas appartenir à deux partis.» Y compris s'agissant d'une «liste citoyenne»? Joëlle Bertossa balaie l'argument par un rire.

«Je reste de gauche et socialiste, on ne peut pas supprimer mon identité», rétorque l'intéressé, affirmant qu'il n'entend ni démissionner ni renoncer à la liste. Au risque de se faire expulser du PS? «On verra, à eux de décider...»

S' imagine-t-il vraiment siéger sous la bannière de Pierre Maudet tout en ferrailant au Grand

Conseil contre des députés de son propre parti? «Oui, car je pourrais justement tisser des liens avec eux. Pierre Maudet n'est pas dogmatique. Il a eu des positions plus humanistes que certains conseillers d'État de gauche. Il a fait Papyrus et a permis aux locataires commerciaux d'obtenir une exonération de loyer pendant le Covid, car il a réuni les milieux immobiliers et l'Asloca. Genève a besoin de quelqu'un d'ouvert, de dynamique et capable de faire aboutir des accords entre partenaires sociaux.»

Questionné par la «Tribune de Genève» à propos de la double appartenance de Masha Alimi, Pierre Maudet a répondu: «Libertés et Justice sociale n'est pas un parti, mais un mouvement de citoyens et citoyennes dont la démarche se distingue par une approche ouverte à tous les courants d'opinion qui partagent ses valeurs.»

Ce mouvement «ne s'arrête pas aux étiquettes partisanes, mais vise au contraire à s'en affranchir pour parler au plus grand nombre et convaincre sur des projets concrets. La richesse de la liste, c'est justement la diversité des parcours et des opinions.»

Politologue à l'Université de Genève, Pascal Sciarini estime qu'un mouvement qui vient de se créer ne peut être qualifié de parti. «Mais très vite, il doit se constituer en parti s'il veut être durable, à l'instar du Mouvement citoyen genevois. Des listes non



partisanes de citoyens existent, mais dans des petites communes. À un niveau supérieur, et dès lors que des personnes ou des structures aspirent à exercer le pouvoir, elles deviennent des partis de fait.»

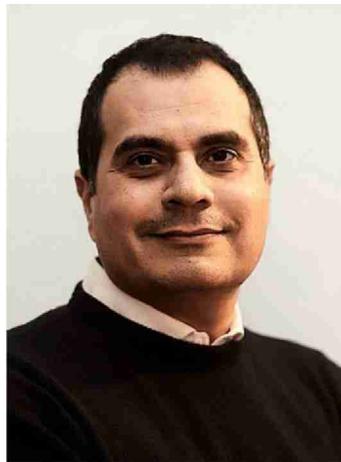
«Le grand fantasme»

Le politologue jugerait saugrenu qu'un parti accepte une double appartenance et considère que Jean-Louis Fazio «joue sur les mots», en prétendant ne pas enfreindre les statuts de la section municipale des socialistes. Quant à prétendre être ni de gauche ni de droite et transcender les logiques partisanes, comme le promet Pierre Maudet? «C'est le grand fantasme. En réalité, cette

dimension gauche-droite continue et continuera à structurer durablement la vie politique.»

La stratégie de Pierre Maudet, juge le politologue, «est conforme à sa volonté de chercher le vote des mécontents. Il marche sur les platebandes du MCG et veut se donner une image de rupture avec le système et l'establishment, dont il est pourtant totalement issu.»

Pour rappel, en 2021, l'équipe de campagne de Pierre Maudet pour l'élection partielle au Conseil d'État comprenait certains élus ou ex-élus du PLR, ce qui avait provoqué le même débat qu'aujourd'hui.



Jean-Louis Fazio ne prévoit pas de démissionner ni de renoncer à faire partie de la liste de Pierre Maudet. DR